

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français, produits en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** ». Elle sera cachetée et contiendra les pièces suivantes :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant de façon exhaustive les activités du soumissionnaire ;
- Une présentation détaillée du soumissionnaire indiquant clairement ses compétences ainsi que les ressources humaines, matériels dont il dispose pour la réalisation des travaux ;
- Les références techniques récentes et significatives sur les cinq dernières années (attestation de bonne fin d'exécution courant 2017-2021) concernant l'exécution avec satisfaction de marchés analogues ;
- une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres, délivrée par le Tribunal ;
- une attestation originale de la Caisse de Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de ladite Caisse jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale des impôts prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'aux derniers termes échus à la date de dépôt des offres.

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires indiqué comme suit :

1) DOCUMENTS DE METHODOLOGIE

- a) Les références du Cabinet d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) :** le candidat présentera ses références tout en précisant la liste des domaines de spécialisation, son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des cinq (05) dernières années.

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;

- le lieu d'exécution du projet ;
 - la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.
- b) **Une note méthodologique** : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations.
- c) **Plan d'étude** : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre.
- d) **Chronogramme d'exécution de l'étude** : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.

2) PERSONNEL CLE

Les Cabinets d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts **possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission**. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

1) Chef de mission : un Architecte

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)
- b) 08 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) Attestation d'inscription à l'ordre national des architectes du Sénégal ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public.

2) Ingénieur de Génie Civil (BAC+5)

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité)
- b) 05 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) 05 ans d'expériences dans des projets de contrôle ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public.

NB : Tout ingénieur de Génie Civil qui ne respecte ces critères a la note 0.



3) Un Ingénieur Electrique (BAC+5)

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité
- b) 05 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public.

NB : Tout ingénieur Electrique qui ne respecte ces critères a la note 0.

4) Ingénieur d'Etudes (BAC+3)

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité ;
- b) 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public

NB: Tout ingénieur d'étude qui ne respecte ces critères a la note 0.

5) Topographie (BAC+2)

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité ;
- b) 05 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public.

6) Secrétaire (BAC+2)

- a) Copie certifiée du Diplôme, Attestation présentation original du diplôme et Attestation de disponibilité ;
- b) 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études ;
- c) 05 ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle ;
- d) Expérience dans le bâtiment (gros-œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements recevant du Public.

7) Chauffeur

- a) 05 ans d'expériences minimum ;
- b) Permis B légalisé.

4/8

La liste du personnel-clé fournie par les Cabinet d'Etudes, Groupements de Consultants Associés ou du Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des prestations envisagées, devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Curricula Vitae du personnel, datant de moins de trois (03) mois et signés de chaque expert ;
- Copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;
- Photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;
- Définition des affectations de chaque expert ;
- Liste détaillée des moyens matériels et techniques de mise en œuvre.

6. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

6-1) Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

6-2) Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Points	
			Nombre	Sous-total
1	Présentation du dossier	Sommaire général	1	5
		Sommaire de chaque partie	0,5	
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5	
		Lisibilité du document	1	
		Intercalaire de couleur	1	
		Reliure	1	
2	Note sur la compréhension de la mission	Compréhension de la mission	5	20
		Une note méthodologique	5	
		Plan d'étude	5	
		Chronogramme d'exécution de l'étude	5	
3	Références antérieures du consultant	Expérience générale dans les BTP (nombre de prestations réalisées : 5pts/contrat) photocopie 1 ^{ère} et dernière page du contrat	10	

		Expérience spécifique du consultant par rapport à la mission (prestations similaires réalisées par le consultant : 5pts/prestation adéquate) photocopie 1ère et dernière page du contrat	10	20
4	Compétences et capacités du personnel-clé présenté par le consultant	Formation adéquate des experts par rapport à la mission	10	55
		CV des experts signés et datés	10	
		Expérience dans des projets d'études	10	
		Expérience minimum dans des projets de contrôle	15	
		Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente (...pts/doc/expert)	10	
TOTAL			100	100

Seuls les candidats qui ont totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

A l'issue du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner au dossier d'appel d'offre restreint.

7. ACQUISITION DES DOCUMENTS

La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phrase de pré qualification. **L'acquisition des documents relatifs au présent Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt est gratuite.**

Les Cabinets ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations faisant l'objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

8. DATE ET LIEU DE DEPOT DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures rédigés en français doivent être transmise **au siège du FAGACE à Cotonou (BENIN)** en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels. **Les dossiers doivent parvenir sous pli fermé au plus tard le 27 octobre 2021 à 17 heures 00 mn, heure locale à l'adresse suivante :**

Adresse postale : FAGACE
01 BP 2045 RP / COTONOU –BENIN
Téléphone : (+229) 97 97 97 30 / 94 01 37 20
Télécopie : (229) 21.30.02.84
E-mail : courriel.fagace@fagace.org
Site web : www.fagace.org

Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET pour la présélection des consultants chargés de la réalisation des études architecturales, techniques et la maquette du projet de rénovation des immeubles sis à Dakar ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu au siège du FAGACE, le **28 Octobre 2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du FAGACE.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les consultants présélectionnés seront contactés pour la suite du processus notamment, leur participation à l'Appel d'Offre Restreint pour les travaux de rénovation des immeubles sis à Dakar.

Fait à Cotonou, le 05 Octobre 2021

Le Directeur Général



Nguetto Tiraina YAMBAYE